

## COMPTE-RENDU

### Séance du Conseil Municipal du 18 juin 2021

L'an deux mille vingt et un et le dix-huit juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Galan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, et sous la présidence de Martine LABAT, Maire.

Présents : Martine LABAT, Evelyne RIVAL, Anne-Marie LAGLEYZE, Serge HOLUBOWICZ, Jean-Yves BOUSSIER, Jean BRILLOUET, Laurent LAPEYRE, Françoise MAMER, Jérôme CAZABAT, William SOYER, Jean-Claude MORLAIS.

Absentes excusées : Claire DESGARDIN, Dona BASTIN, Karine HEBRARD.

Procurations de vote : Claire DESGARDIN à Evelyne RIVAL, Dona BASTIN à Jean-Claude MORLAIS, Karine HEBRARD à Françoise MAMER.

Secrétaire de séance : Jean-Yves BOUSSIER

#### 1 – Virements de crédits

Le Service de Gestion Comptable de Lannemezan (SGC) demande de régulariser par Décision Modificative une subvention de plus de 10 ans d'un montant de 279 €, soit :

Recette de fonctionnement : Compte 777-042	+ 279	Compte 7411	- 279
Dépense d'investissement : Compte 13911-040	+ 279	Compte 2312	- 279

Vote à l'unanimité

#### 2 – Location : Remboursement dépôt de garantie à Mr PHILIPPOT

Monsieur Alain PHILIPPOT était locataire de l'appartement BEAUPUY n°3 sis 3 rue Fontaine du Levant depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020 ; suite à son départ au 31 mai 2021, il y a lieu de lui restituer le dépôt de garantie d'un montant de 300 €.

Vote à l'unanimité.

#### 3 - ENCAISSEMENT CHEQUE GROUPAMA

Suite au sinistre du 11 mars 2021, occasionné par une voiture contre le mur de la promenade, remboursement de GROUPAMA pour un montant de 863 €.

Vote à l'unanimité pour encaisser ce chèque.

#### 4 – SDE

##### A – Remplacement de 3 lampes à mercure

Proposition du SDE : remplacement de 3 lampes à vapeur de mercure restantes par des luminaires LED avec participation de 50% du montant HT. L'estimation de ces travaux s'élève à 3 800 € HT, soit une participation communale de 1 900 €. Si pas de suite donnée à cette proposition, le SDE sera amené à effectuer un changement d'appareillage dans le cadre des travaux de maintenance. Les luminaires seront adaptés pour y placer des lampes à sodium haute pression. Les coûts engendrés seront facturés en totalité dans le cadre du mémoire annuel de l'entretien de l'éclairage public.

Vote à l'unanimité.

##### B – Adhésion au marché de groupement d'achats

Proposition du SDE d'adhérer au marché de groupement d'achats pour les bâtiments publics.

Vote à l'unanimité.

#### 5 – Le personnel

Proposition de promouvoir un agent technique territorial en poste à l'école en adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Vote à l'unanimité.

#### 6 – QUESTIONS DIVERSES

- Le D.I.C.R.I.M. (Document d'Informations Communal sur les Risques Majeurs) et le P.C.S. (Plan Communal de Sauvegarde) sont en cours d'élaboration. Quelques documents restent à finaliser.
- Dossier DREAL ancienne décharge des « Mouras » : Il faut délimiter et clôturer le terrain ; nous devons répartir 40 cm d'argile et de la terre végétale sur 200 m<sup>2</sup>.
- Marché des producteurs le 1<sup>er</sup> août 2021, identique à celui de 2020.
- Fête locale : voir avec le nouveau comité des fêtes, l'organisation de la fête 2021.
- Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin : tableau de présence.

Tour de table et fin de séance à 22 H 30.

Le Maire, Martine LABAT

